

Alpes de Haute Provence
Commune d'AUBIGNOSC

Membres en exercice :	15
Présents :	11
Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

DCM N° 02/2017

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-210400131-20170111-201702OPPOPLUI DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/01/2017

Publication : 12/01/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 JANVIER 2017

---- L'an deux mille **DIX-SEPT**
le **11 janvier à 18H15**

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 06 janvier 2017

Membres présents : Mmes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric,**
TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT
Patrice, ALBERT JUESTZ Françoise, LATIL Yves, WALCZAK Franck
WEBER Hélène, VILLETTE Christelle.

Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO Fabrice, FAURE Michel, WALLON**
Muriel, BERTOU Christel.

Pouvoir(s) : **MACCARIO Fabrice** à **ALBERT Patrice, FAURE Michel** à
AVINENS René, WALLON Muriel à **DELMAERE Christian, BERTOU**
Christel à **VILLETTE Christelle.**

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ
OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

--- Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal que « ...Le plan local d'urbanisme (PLU) est un outil essentiel d'aménagement de l'espace et les problématiques s'y rattachant doivent être, dans un souci de cohérence, réglées à une échelle territoriale intercommunale... ».

---- Ceci est valable pour des territoires urbains....

---- Monsieur le maire précise enfin que la Loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) prévoit que « Si les communes ne se prononcent pas sur le transfert de la compétence en matière de PLU (plan local d'urbanisme), la communauté de communes deviendra obligatoirement compétente en la matière à partir du 27 mars 2017... ».

Afin que ce transfert n'ait pas lieu, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de l'EPCI doivent s'y opposer par délibération prise entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017.

----Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **S'OPPOSE au transfert de la compétence en matière de Plan local d'urbanisme à la communauté de communes « Jabron Lure Vançon Durance » à la date fixée par la loi ALUR (27 mars 2017).**

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le maire

René AVINENS

